

DÉC. 88

N° 6

A LA CERLANGUE



B R E A R D J.P.

GARAGE - CARROSSERIE

Dépannage 24h SUR 24h

Poids lourds - Véhicules légers

Passage au marbre

LA CERLANGUE Tel: 35-20-16-97

C O L L E N J.J.

RESTAURANT "LA FORGE"

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-54

C O T E J.P.

Exploitation forestière des bois normands

Sciage à façon

LA CERLANGUE Tel: 35-20-60-40

C O U T E L L E D.

Installation domestique - Electro ménager

Chauffage par plancher chauffant ou accumulation

Eclairage public - Matériel pour collectivités

LA CERLANGUE Tel: 35-20-58-66

D R O N Y J.P.

GARAGISTE

Toutes réparations

Ventes véhicules neufs et occasions

LA CERLANGUE Tel: 35-20-60-69

.../...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici le N°6!

Au terme de six années de travail au service de la Commune, mon propos sera surtout de dresser un bilan de ce mandat écoulé.

Pour mener à bien une telle expérience, il est nécessaire de former une équipe. Les décisions, les actions à mener, les objectifs à définir doivent être pris de façon collégiale, ouverte et confiante.

Cette conception d'une équipe, au niveau du Conseil Municipal, nous l'avons pleinement réalisée. Les séances de Conseil se sont toujours déroulées dans un climat détendu et amical. La diversité et la richesse des personnalités de chacun amenant une réflexion toujours plus approfondie sur des sujets parfois difficiles à traiter. Toutes les réalisations effectuées dans la Commune depuis le début de ce mandat sont le fruit de ce travail.

De tout cela, je remercie très sincèrement les Conseillers, mais je les remercie aussi et surtout de leur aide et de leur soutien précieux durant ces six années.

De nombreux deuils ont marqué l'année au sein de notre Commune et tout récemment celui, brutal, de notre garde-champêtre, Mr Louis Bertrand. Sa présence sympathique nous manquera à tous.

Le Conseil Municipal et moi-même formulons des vœux pour que cette nouvelle année soit pour vous tous, exempte de telles peines et vous apporte travail, bonheur et santé.

D. MARTIN

PROBLÈME DE SÉCURITÉ SUR LE C.D. 39

Depuis de longues années, à chaque période pluvieuse, le CD 39 devenait très dangereux devant la ferme de Mr et Mme EDOUARD, où une mare d'eau stagnait durant plusieurs jours sur la route, le temps qu'elle s'écoule doucement après les fortes pluies.

Devant la gravité du problème et les risques importants au niveau de la sécurité, le Conseil Municipal décidait de recréer une mare le long de la route afin d'absorber les excédents d'eau pendant les fortes pluies.

La Commune, après négociation, a acheté une parcelle de terrain auprès de Mme ANDRIEU, afin que les services de l'équipement puissent réaliser cette réserve d'eau (travaux à la charge de ces derniers).

Les travaux ont été réalisés en Juin et Juillet 1988 et nous pouvons constater avec soulagement que le résultat est tout à fait conforme à nos espérances.

L'ÉCOLE MATERNELLE

2ème TRANCHE EN 1989

Nous avons réalisé une école maternelle, mise en service il y a un an, conçue pour être équipée d'une seconde classe.

Nous voulions, avant réalisation de cette dernière obtenir le second poste d'enseignant préélémentaire (poste obtenu non sans peine), étudier également quelle serait la fréquentation moyenne des enfants en maternelle pendant deux ans. L'effectif actuel est de 53, pour l'an prochain, il sera de 55.

Nous ne pouvions garder plus longtemps la classe en préfabriqué, mise en place en 76, qui est dans un état de délabrement avancé.

Cette seconde classe sera contigüe mais indépendante de la première, les annexes étant communes.

Sur les bases du coût de la construction de la première partie, le montant des travaux sera de l'ordre de: 450 000F dont 200 000F du Conseil Général et 100 000F du SIVOM; la part restant à la charge de la Commune sera de l'ordre de 150 000F pour cette extension

INAUGURATION MATERNELLE EN JANVIER 88



NECROLOGIE

Le dimanche 27 Novembre, au matin, c'était la consternation dans notre village où l'on apprenait que Monsieur Louis BERTRAND avait été victime dans la nuit d'une crise cardiaque, entouré de ses enfants et de ses amis du Club de Boules.

Né en 1925 à La Cerlangue (Abbetot), il y resta fidèle. Son village, il le connaissait à fond: son école, ses maîtres d'alors et l'évolution des bâtiments qu'il se plaisait à nous conter.

En 1975, le conseil municipal de l'époque fit appel à Mr BERTRAND pour lui confier le poste de garde-champêtre, fonction qu'il assumait avec le sérieux et la bonhomie qui le caractérisaient.

Le mercredi 30 Novembre, lors de ses obsèques, nous pûmes mesurer par l'assistance très nombreuse dans son église, combien était grande l'estime qui lui était portée.

Que ses enfants et petits enfants soient assurés que pour notre village, la disparition de leur père et grand-père laissera un grand vide autour de nous.

La Municipalité et la Commune toute entière leur renouvelle leurs plus sincères condoléances.



CEUX QUI NOUS QUITTENT

Le 28 Avril 1988, monsieur Louis DUCLOS s'est éteint.

Né à la Cerlangue en 1914, il resta fidèle à son village.

En 1951, avec son épouse, il succéda à son père, à l'épicerie-tabac, où leur gentillesse en fit des commerçants très appréciés.

Hélas, en 1980, il dû, pour raison de santé, cesser toute activité.

Il fut et restera pour nous tous, un exemple de courage

Le 28 Septembre 1988, monsieur Paul LEPRETTRE nous quittait à l'âge de 78 ans.

Né comme son père à la ferme de la Morinerie, homme d'une très grande sagesse, il siégea au Conseil Municipal, étant très attaché à son village.

Eleveur d'animaux reproducteurs, bon nombre d'Anciens se souviennent des ventes publiques qui attiraient chaque année une foule de connaisseurs, dépassant les limites de notre arrondissement.

A ces deux familles, la Municipalité renouvelle ses sincères condoléances.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Clémence	CHATEL	22-10-87
- Mathieux	FEUILLOLEY	14-04-88
- Maxence	MULLER	26-07-88
- Justine	MULLER	26-07-88
- Sandra	TREHET	30-07-88
- Ludivine	MONNIER	26-08-88
- Claire	DUMESNIL	15-09-88
- Elodie	COTE	08-10-88
- Etienne	POISSIER	28-10-88

DECES

- Emilienne	BRENIER	03-03-88
- Thérèse	VALLOIS	01-02-88
- Louis	DUCLOS	27-04-88
- Denis	CAPRON	04-05-88
- Alice	DUTOT	18-07-88
- Mauricette	HY	18-10-88
- Paul	LEPRETRE	28-09-88
- Thérèse	TUFFEL	20-10-88
- Louis	BERTRAND	27-11-88
- Rémy	LAPERDRIX	29-11-88

MARIAGES

Daniel LANGLOIS et Marie-Paule LAN WING HIME	04-06-88
Rémi AUBRY et Catherine PORET	27-08-88
Olivier MESNER et Christine VASSELIN	01-10-88
Denis RIHAL et Marylène GENTIL	22-10-88

LES MARNIÈRES EN NORMANDIE

Grâce à des documents fournis aimablement par Mr PELCA, des services de l'Équipement, nous vous proposons des extraits très intéressants d'un article de Mr Henry EVRARD, concernant les marnières en Normandie.

Les assises géologiques de Normandie ont fait l'objet aux siècles passés, d'intenses exploitations souterraines. Les carrières se comptent par milliers, plus particulièrement dans la craie et dans les calcaires du Jurassique. Le développement croissant de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire depuis quelques décennies, se traduit par l'utilisation de terrains sous-cavés, parfois à haut risque. En effet, dès l'exploitation une carrière devient le siège d'une évolution constante, plus ou moins lente, mais qui à terme peut entraîner des désordres en surface, avec des menaces pour les personnes et pour les biens..

De très nombreuses formations géologiques constituent des matières premières pour l'industrie et les matériaux de construction. Quand la topographie le permet et que la roche est affleurante, les carrières sont à ciel ouvert. Fréquemment par le passé, les anciens ont cependant préféré travailler en souterrain. Il y avait à cela plusieurs raisons:

- La volonté de n'exploiter que les couches nobles (critère économique)
- L'épaisseur de recouvrement, importante, des couches susceptibles d'être exploitées nécessitant des moyens techniques puissants;
- La nécessité de limiter les emprises en surface, les terrains ayant une autre vocation (culture, etc..)
- La maîtrise foncière plus aisée du sous-sol.

DEPARTEMENT DE L'EURE ET DE LA SEINE-MARITIME

Les exploitations concernent plus particulièrement

la craie utilisée par le passé, 'même encore de nos jours) pour l'amendement des sols ou la chaux.

Cette utilisation est très ancienne puisque les Romains observent en Neustrie (appellation de la Normandie) que les Gaulois chaulent les champs avec ce matériau.

La grande majorité des "marnières" (terme local pour la craie) ont été ouvertes au XVIIIe siècle et au XIXe principalement. Les clauses des baux faisaient obligation, surtout pour les grandes propriétés, de marnier régulièrement les terres.

Pour les deux départements de Haute-Normandie, le nombre des marnières dépasse (pour les 1200 communes concernées) probablement le chiffre de 20 000. A cela, il faut ajouter les exploitations de sable, argiles et silex.

— MODE D'EXPLOITATION

Exploitation artisanale par puits et chambres

Les terrains dits de "découverte" sont traversés d'un puits de diamètre variant de 0,90 à 1,50m. Les profondeurs, suivant la géologie locale, vont de la dizaine à la quarantaine de mètres. La partie argileuse ou limoneuse composant les premiers mètres est boisée de gaules de bois vert posées en cercle contre la paroi. L'approfondissement se fait en général, jusqu'au dessous d'un banc dur destiné à former le toit de l'excavation. On procède ensuite à l'ouverture d'une galerie horizontale de un à trois mètres (oeillard) et à l'exploitation d'une chambre aux formes variées pouvant atteindre parfois trente mètres de largeur et de longueur, sans pilier. Quand la couche exploitée est de bonne qualité, plusieurs salles peuvent se succéder ou se superposer. Fréquemment, la stabilité n'était pas assurée ce qui conduisit à de nombreux accidents.

Exploitation par chambres et piliers (ou piliers tournés)

Ce type d'exploitation consiste à extraire le matériau en suivant des bandes parallèles orthogonales. Après extraction, subsiste un réseau de galeries plus ou moins régulier. Les dimensions de ces galeries et piliers devraient dépendre des caractéristiques des matériaux. Ce n'est hélas que très rarement le cas. Les exploitants ont en effet fréquemment travaillé à la limite de la stabilité (ce qui témoigne d'ailleurs d'un très bon savoir-faire). Les grandes carrières de calcaire ou de craie ont été exploitées suivant cette méthode. Les hauteurs des chambres varient de 1,5 à parfois (ou 6 mètres.

Cette technique, très peu utilisée en Normandie, consiste à exploiter la totalité d'un banc et à soutenir le toit par des empilements de blocs (piliers à bras) ou de stériles.

— ABANDON DES CAVITÉS SOUTERRAINES

Il n'existe plus en 86 que deux sites en activité: le premier à Vernon, où la craie est exploitée essentiellement pour la réfection des monuments et le second à Caen.

La quasi-totalité des carrières souterraines sont donc abandonnées, parfois depuis des siècles pour les plus anciennes, depuis une centaine d'années pour la majorité d'entre elles. Pour des raisons techniques ou économiques, aucune n'a été rebouchée ou renforcée. Les propriétaires terriens et les cultivateurs de l'époque n'en voyaient d'ailleurs pas l'utilité. Dès qu'une exploitation n'était plus jugée rentable ou devenait dangereuse, il était procédé soit au comblement du puits par des matériaux divers (racines, argile, etc..), soit au masquage de l'ouverture par mise en place à quelques mètres de profondeur de poutres ancrées dans les parois sur lesquelles on disposait des fagots, puis ensuite de la terre végétale. Les ouvertures en surface, dans certains cas, étaient obstruées par un ouvrage en pierre sèche en forme de voûte ou par un plancher quand le puits se situait à l'intérieur d'une construction.

A partir de ces données, il est facile de comprendre les causes de certains accidents actuels. Des puits se sont en effet brusquement réouverts ou effondrés à la grande stupeur des habitants qui n'en soupçonnaient pas la présence.

— LES ÉVOLUTIONS

Dès la création du vide, la carrière souterraine devient le siège d'une évolution, conséquence de différents facteurs:

- La circulation d'eau en direction des vides par les fissures, entraînant des variations de teneur en eau et donc une modification de la résistance des roches.
- Des dissolutions ou entraînements de matières;
- L'altération mécanique progressive des piliers;
- La dégradation des piliers suite à des secousses sismiques ex: Caen en 1889: intensité VI, en 1927 intensité V;
- La dégradation due aux agents d'érosion (ruissellement, gel à proximité des accès, etc.);
- L'action de l'homme: surcharge involontaire en surface (im-

meubles, remblais), rejet des eaux usées (cas très fréquent), réexploitation parfois des piliers (cas des champignonnières), vibrations dues aux engins... ou à la circulation.

Tous ces phénomènes conduisent à deux types d'évolutions: les évolutions lentes et progressives d'étendue limitée et, les évolutions brutales.

— LES ÉVOLUTIONS LENTES ET PROGRESSIVES

Elles sont en relation avec la nature des matériaux de recouvrement et plus particulièrement, de la structure des premiers bancs de toit.

On peut noter en effet, en de nombreuses carrières, une grande hétérogénéité liée à la présence de failles, diaclases fractures de décompression. Des poches d'altération profondes peuvent atteindre les cavités. Il s'ensuit une évolution en forme de cloche dans les secteurs intéressés. Peu à peu, le fontis gagne la surface d'autant plus rapidement que les terrains de recouvrement sont meubles. En effet, le fontis peut atteindre une lentille de sable ou une poche argileuse qui se videra progressivement.

— LES EFFONDREMENTS BRUTAUX

Ils interviennent dans des cas bien particuliers et sont consécutifs à des ruptures de piliers ou de toit.

Ce type d'effondrement brutal n'est pas rare, mais généralement, n'est pas signalé lorsqu'il survient en campagne. Il n'en est pas de même quand ces accidents se produisent en zone urbanisée comme ce fut le cas récemment à Vitot (Eure) et à Beuzeville-La-Grenier (Seine-Maritime).

Les effondrements brutaux, qu'ils soient limités ou de grande envergure, sont beaucoup plus fâcheux et les accidents de personnes ne sont pas rares ou ont été évités de justesse. Les dégâts, quant à eux, sont fréquemment importants: un axe routier peut être coupé, un immeuble s'effondrer, etc.

— EN CONCLUSION

Le Calvados, la Seine-Maritime et l'Eure sont les départements les plus concernés par les carrières souterraines qui se comptent par plusieurs dizaines de milliers. Exploités à la périphérie des villes pour la pierre de construction ou dans

la campagne pour matériaux d'amendement, ces vides délaissés évoluent tous vers la ruine, dans la mesure où aucun confortement n'a été réalisé.

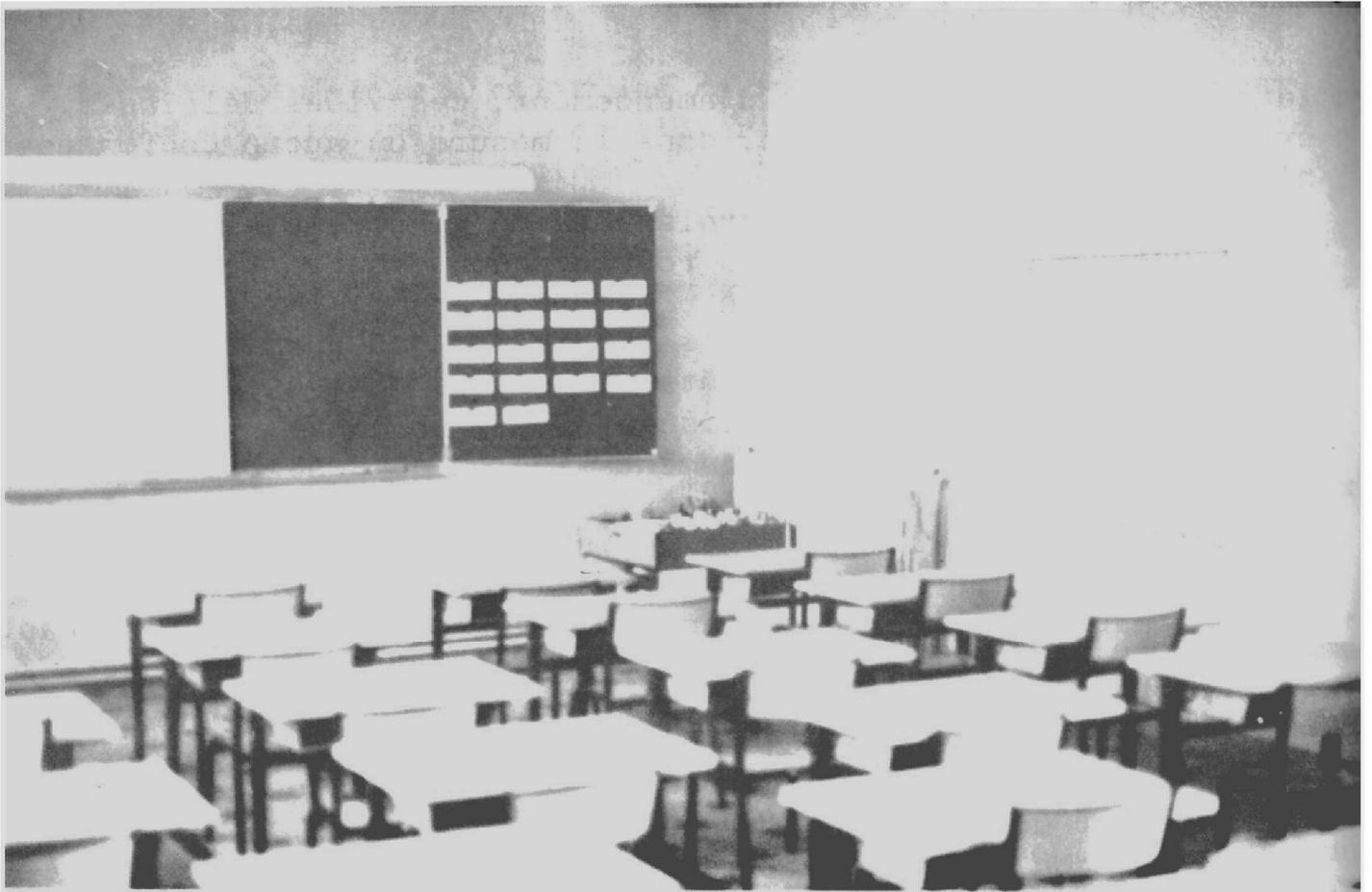
L'urbanisation croissante du vingtième siècle, la construction de nouveaux axes routiers sont confrontés à ce problème qui apparaît de plus en plus préoccupant. Les effondrements de plus en plus fréquents surviennent au hasard dans la campagne ou dans un lotissement. Il importe donc que les autorités locales soient sensibilisées à ce problème.

Des cartes de documentation ou de sensibilisation, où sont rassemblés tous les indices liés aux cavités souterraines, apparaissent comme le document de base que toute mairie doit posséder. En fonction des problèmes posés, des études complémentaires pourront être recommandées ou exigées. Dans tous les cas, le maître d'oeuvre devra s'assurer de la fiabilité des méthodes proposées. Il reste néanmoins beaucoup de recherches fondamentales à poursuivre à ce sujet surtout pour détecter les cavités à grande profondeur. Le pénétradar, la tomographie entre forages apparaissent des techniques récentes prometteuses.

On notera que le coût de confortement ou de comblement est généralement très élevé et cela justifie les études préalables qui permettent, en amont des projets, d'éviter les zones instables.

Une réflexion doit être également engagée au niveau des aspects juridique, réglementaire et financier du problème. Des habitants se voient ruinés en quelques instants par l'effondrement d'une marnière datant de deux siècles et dont personne ne soupçonnait l'existence. Les maires des petites communes ne peuvent financer les études consécutives à un effondrement d'un chemin communal... Il apparaît là une lacune méritant de retenir l'attention du législateur. Rappelons que depuis la réforme Spinetta de 1978, l'assurance en construction est devenue obligatoire et que le vice caché n'exclut pas la responsabilité du constructeur. On note donc l'intérêt des cartes de documentation et des reconnaissances sérieuses pour classer le secteur concerné

NOTA: Après une étude récente effectuée sur la CERLANGUE, vous pouvez consulter en mairie la carte des marnières recensées à ce jour, dans notre commune.



CLASSE DE MME LEBORGNE

CLASSE DE MME ELLIE



REMISE A NEUF DE DEUX CLASSES PRIMAIRES

Chose promise, chose dûe, la réfection des 2 classes du groupe scolaire I (CP et CE1) a été réalisée entre le 10 Juin et le 1er Septembre.

Si l'extérieur n'a pas changé, l'intérieur a été totalement transformé, la rentrée s'est faite dans l'odeur du neuf. En effet, les menuiseries ont été changées, les murs doublés, le plafond abaissé et des sanitaires pour garçons d'un côté, filles de l'autre, ont été posés et raccordés au réseau d'assainissement. Il fallait en profiter également pour changer le mobilier et adapter l'ancien au nouvel agencement.

Rappelons les entreprises présentes sur le chantier: établissements LANGLOIS (gros oeuvre), GIRARD (menuiserie), DURAND (plomberie), HEBERT (électricité), SNEP (peinture).

Des travaux étaient nécessaires dans le logement du groupe scolaire I, les circuits électriques n'étaient plus du tout conformes. L'entreprise HAMEL, de Montivilliers, nous a donc remis à neuf une partie de la distribution électrique.

Nous avons demandé à l'entreprise LECROQ de St Aubin Routot d'isoler et d'habiller le couloir du haut et l'escalier de cet appartement.

Est-il nécessaire de rappeler ici, la disparition brutale de Mr Bernard LECROQ, début Octobre, à la suite d'un accident de la route. La région a perdu ainsi un entrepreneur de qualité.

CLASSE DE NEIGE

1989

La tradition est maintenant bien établie, 1989 verra les élèves de CM1, CM2 et CE2 partir en classe de neige.

Comme les années précédentes, nous continuons à faire confiance à la "Fédération Nationale des Oeuvres Laïques" pour l'organisation du séjour.

Les enfants partiront le 28 Février au matin et seront de retour le 22 Mars au matin.

Ils seront hébergés:
Chalet LA CHAUMIERE
MOLINES EN QUEYRAS (Hautes Alpes)

COÛT PAR ENFANT

Prix du séjour par enfant:	3806 F
Transport (y compris couchette)	483 F
TOTAL	<u>4289 F</u>
Participation de la Commune et du SIVOM	3139 F
Participation moyenne des familles (Cette participation varie selon le quotient familial de 950 F à 1350 F)	1150 F

LES TROTTOIRS



LES TROTTOIRS L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA MISE EN SOUS TERRAIN DES RÉSEAUX

Depuis plusieurs années, le dossier de réalisation des trottoirs était étudié et la première partie effectuée dans le village récemment.

Juste avant la réalisation de la seconde tranche, les compétences du Syndicat Electrique de St Romain étaient étendues à l'éclairage public. En parallèle, de nouvelles dispositions étaient prises, au niveau départemental, pour aider les communes à réaliser les travaux de mise en souterrain des réseaux électriques.

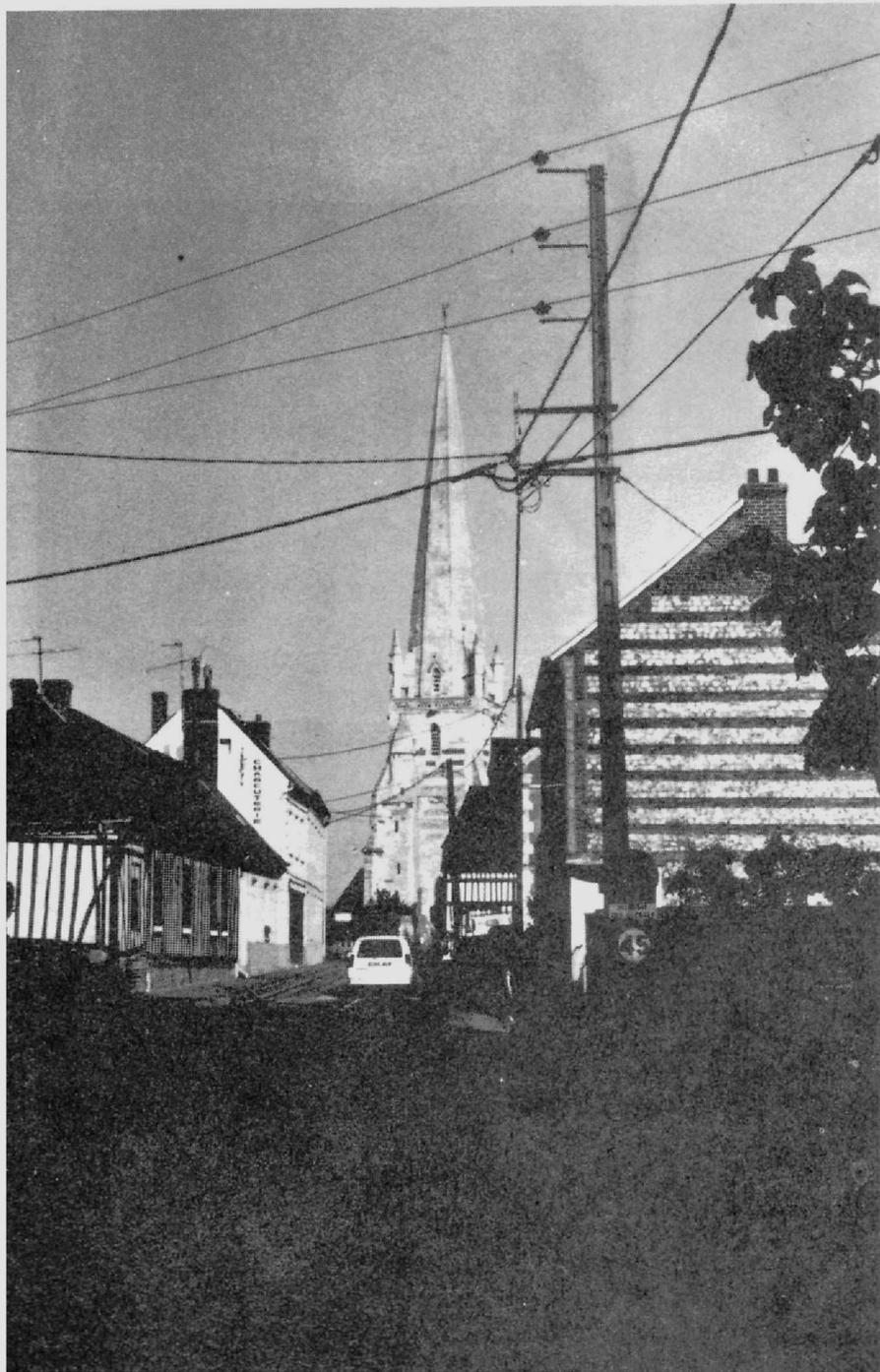
Devant cette situation nouvelle, le Conseil Municipal a estimé qu'il était opportun de profiter de la réalisation de la deuxième tranche des trottoirs pour repenser le réseau d'éclairage public ainsi que la mise sous terre de tous les réseaux (PTT, EDF,...).

Il eut été vraiment dommage de ne pas coordonner l'ensemble des opérations, celles-ci se terminant par la réfection tant attendue du CD 39.

Ces travaux ont nécessité un très gros effort de la part des entreprises pour intervenir simultanément ou en continuité.

Nous remercions de leur collaboration active les services de l'Équipement de St Romain, ainsi que les services techniques des PTT qui ont été remarquablement attentifs à nos souhaits, dans un très bon climat.

La totalité des travaux a été confiée, après appel d'offres, à une seule entreprise, la SERC; afin de faciliter la coordination de l'ensemble et je pense que nous n'avons qu'à nous louer de la qualité de sa prestation et de son écoute permanente auprès de la population pour régler au mieux les petits problèmes particuliers.



AVANT



APRES

OBSERVATION CONCERNANT LE COUT DES TRAVAUX

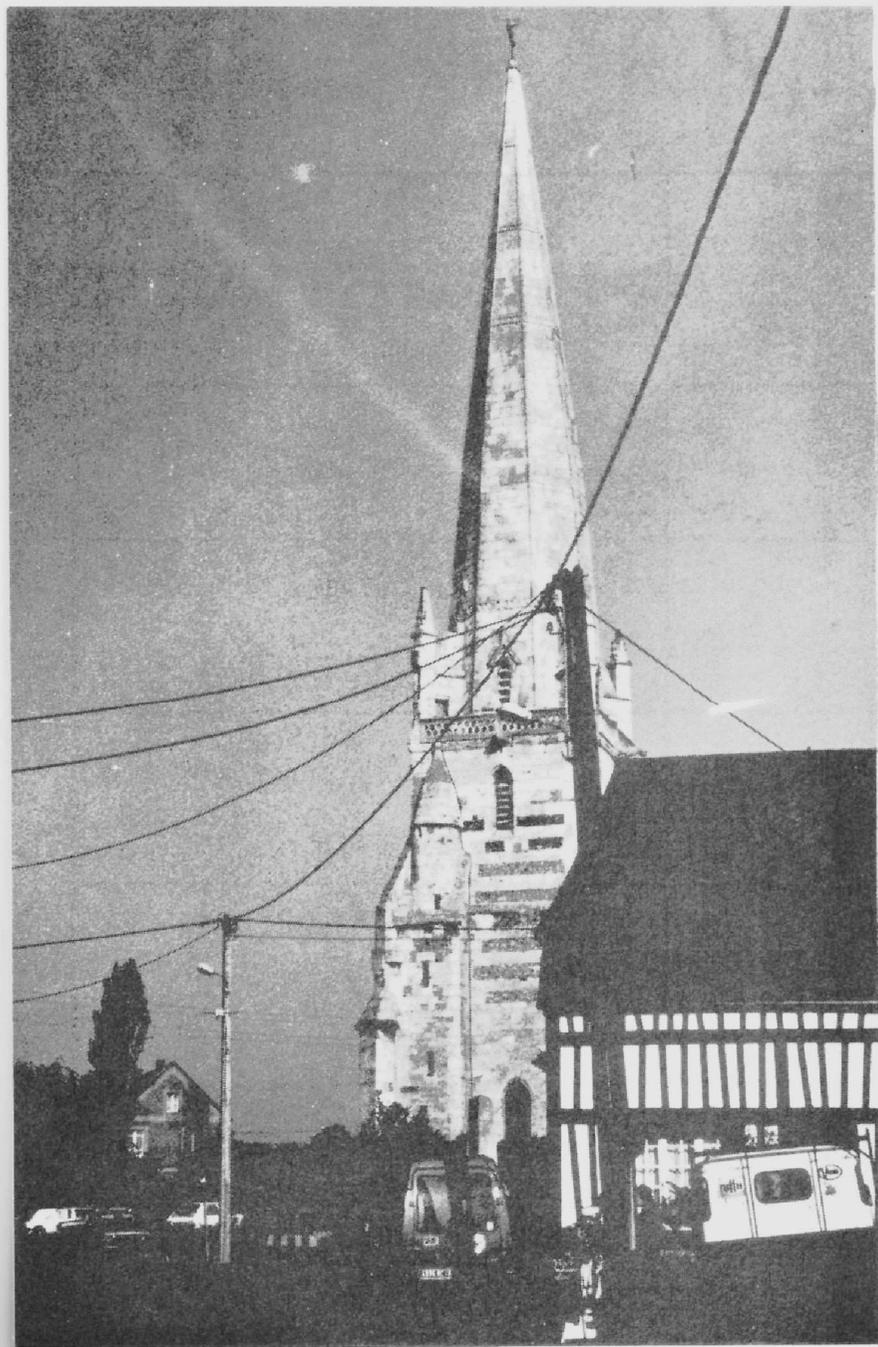
- La mise en souterrain des réseaux PTT est prise en charge par ces derniers. Seule, reste à la charge de la Commune, la réalisation des tranchées.
- Bien qu'un réseau neuf et plus fiable ait été réalisé, en remplacement de celui existant qui était vétuste, il n'y a aucune participation d'EDF. Le Syndicat Electrique et la Commune assurant la totalité des frais de ces travaux.

DISPARITION
DES
POTEAUX
DISGRACIEUX

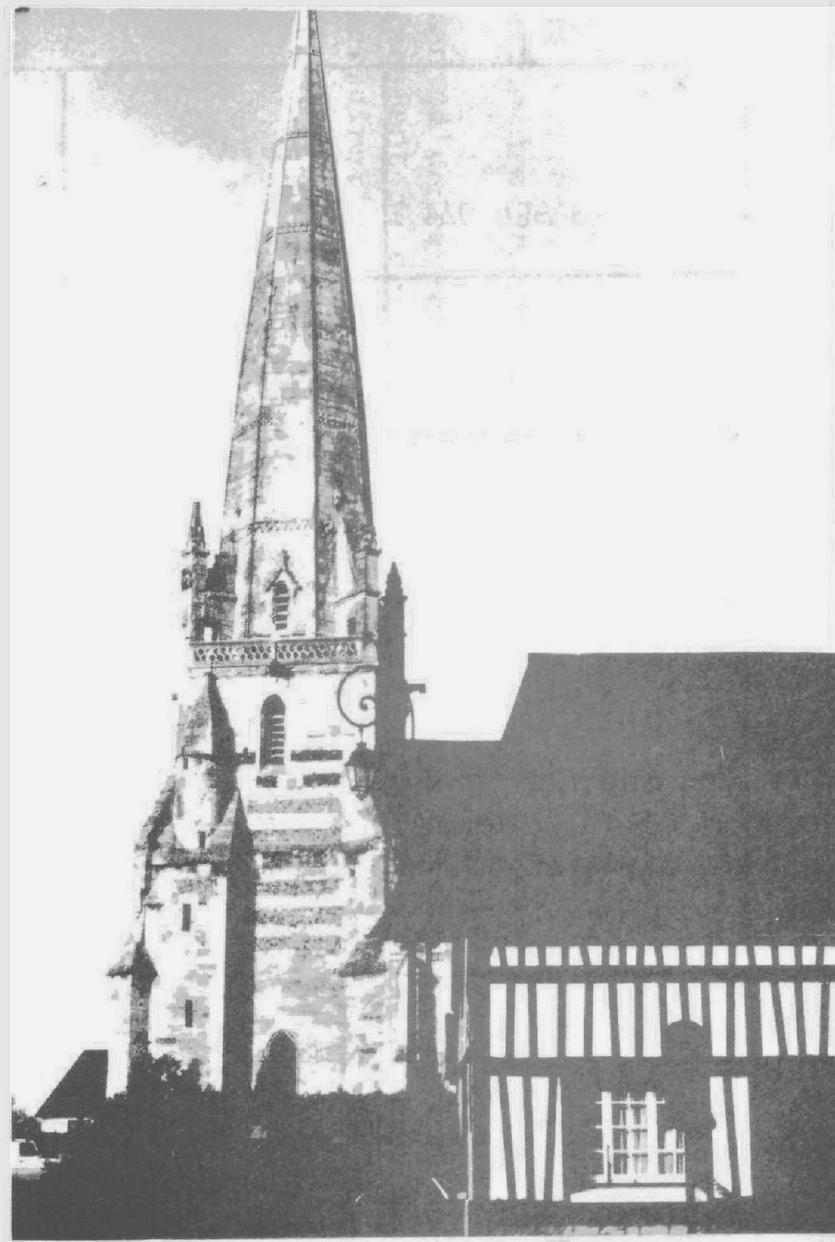


COUT TOTAL DES TRAVAUX REALISES A CE JOUR DANS LE
VILLAGE (TROTTOIRS, ECLAIRAGE PUBLIC, MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX)

DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX	PARTICIPATION COMMUNALE	MONTANT SUB. DEPARTEMENT (Conseil Gal)	MONTANT PARTICI. SYNDICAT ELECTR. DEPARTEMENTAL	MONTANT PARTICI. SYNDICAT ELECTR. PRIMAIRE DE ST ROMAIN
TROTTOIRS Coût total des travaux réalisés depuis deux ans	673 056 F =	509 286 F +	163 770 F	-	-
ECLAIRAGE PUBLIC	+257 666 F =	87 314 F +	-	87 314 F +	43 675 F (+ 39 413 F de récupération de TVA)
MISE EN SOUTERRAIN FACADE ET RESEAUX	+311 325 F =	47 302 F +	-	170 625 F +	93 397 F 50
<u>TOTAUX</u>	= <u>1242 047 F</u> (dont 77 805 F de récup. TVA)	<u>643 902 F</u> -77 805 F 566 097 F	163 770 F	257 939 F	176 485 F



AVANT



APRES

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE

Tous les habitants de la Cerlangue connaissent l'intérêt historique que représente l'Eglise St Léonard.

Mais nous avons un deuxième bâtiment méritant une meilleure mise en valeur: le presbytère

Le Conseil Municipal était convaincu depuis de nombreuses années, qu'un aménagement de l'ensemble était possible et souhaitable.

Mais il a mesuré rapidement que la tâche était délicate et méritait une étude approfondie, appuyée par des spécialistes.

Le Conseil a donc fait appel à l'AURH pour réaliser cette étude (subventionnée par le département). Nous avons voulu associer en plus des conseillers municipaux et des membres de la population du centre bourg.

Le dossier final a vu le jour après 6 mois de travail.

Les grands objectifs à atteindre, définis par le groupe, sont les suivants:

- Faire un arrêt de car sécurisant avec abri.
- Améliorer la capacité de stationnement des voitures pour les grandes manifestations. (Parking 50 à 60 places).
- Améliorer l'éclairage de la place (lampadaires posés cette année).
- Mettre en valeur le presbytère, où sera transférée la mairie, au rez de chaussée.
- Créer une petite placette verdoyante permettant l'accès à une vingtaine de voitures.
- Améliorer l'environnement de l'Eglise, parvis etc...

Le plan ci-contre vous permet de mieux appréhender ce que sera, dans le futur, cet aménagement.

- Accord de subvention concernant le dossier d'aménagement de la place du village: Novembre 88
- Espérance d'accord de subvention concernant le parking et l'élargissement de la route: en 89.
- Espérance d'accord de subvention concernant l'aménagement du parvis de l'Eglise: en 89

Vous pouvez remarquer que l'ensemble du dossier regroupe 3 demandes de subventions différentes et raisonnablement, les travaux ne pourront pas être réalisés avant 1990.

DEPART DES INSTITUTRICES MMES GRASSIN ET VAUCHEL



LE MOT

DES

ASSOCIATIONS

VOEUX 1988



LE CLUB DE DANSE CERLANGUAIS

Comme chaque année, nous venons vous donner quelques nouvelles du Club de Danse, par l'intermédiaire du bulletin communal.

Pour le spectacle qui a clôturé l'année 87-88, nous avons pu obtenir le prêt d'une estrade qui a grandement contribué à l'amélioration de celui-ci. Tous les spectateurs ont pu ainsi bénéficier d'une meilleure vision des différents ballets.

Pour la première partie, nous avons eu le concours de l'Ecole de Musique de Saint Romain, dirigée par Mr LAMBERT, dans laquelle on pouvait remarquer quelques jeunes de la Cerlangue.

A la réouverture des inscriptions pour l'année 88-89, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que Sylvie nous "laissait tomber" et qu'elle n'était plus intéressée par les cours de la Cerlangue. Ceci nous obligea en quelques jours à chercher un nouveau professeur. Nous avons pu nous mettre d'accord avec Véronique, diplômée par la Fédération Française de Danse classique et contemporaine, discipline jazz, en conservant les cours le jeudi soir:

de 16 H 30 à 17 H 30 : cours des petits
de 17 H 30 à 18 H 30 : cours des juniors
de 18 H 30 à 19 H 30 : cours des adolescentes
de 19 H 30 à 20 H 30 : cours des adultes

Les cours ont débuté comme les autres années, le premier jeudi d'Octobre. Le style de danse proposé étant maintenant du "Modern'jazz", nous encourageons tous ceux qui pourraient être intéressés à venir se joindre aux différents groupes.

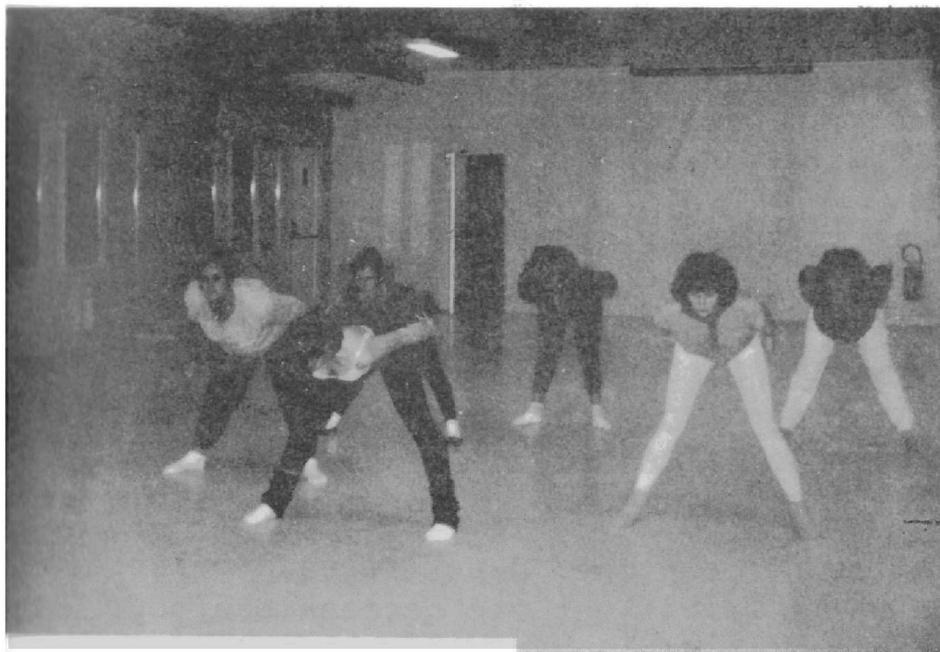
Le troisième spectacle du Club de Danse aura lieu le 24 Juin 1989, à la salle polyvalente et nous vous attendons

nombreux, pour découvrir ce nouveau style de danse, genre "FAME".

Nous souhaitons une bonne année à tous les élèves et à leur professeur.

Composition du bureau:

- Christiane FONTAINE
- Martine TETREL



LOISIRS

PEINTURE

Cette activité a pris son rythme de croisière. Vingt adhérentes y participent avec assiduité. L'exposition de fin d'année a connu un grand succès.

Il a été utilisé 150 mètres de soie qui se sont transformés en coussins, foulards, écharpes, abat-jour, cravates chemisiers, paravent et tableaux.

Deux kilos de peinture, deux litres d'huile de lin et trois litres de white spirit ont été nécessaires pour décorer des coffres, des boîtes à bijoux, des range-courrier, des écritoires, des boîtes à clefs, des boîtes à sel et aussi des boîtes à tout et des boîtes à rien.

Nous vous rappelons simplement les horaires de cette activité:

le lundi de 13h30 à 16h30
de 20h30 à 22h30

Venez découvrir vos talents cachés!

LE CLUB DES ANCIENS

L'année qui vient de s'écouler a été dans l'ensemble satisfaisante au Club des Aînés.

Nous pensons avoir fait l'essentiel près de nos Adhérents afin d'atténuer leur solitude, principalement celle des personnes seules.

Cette année était l'année du renouvellement du bureau, celui-ci étant rééligible tous les trois ans.

En février, nous avons donc, au cours d'une réunion de tous les membres du Club, effectué cette élection. Peu de changements, à vrai dire. La confiance étant maintenue aux dirigeants actuels. Mr D. MARTIN conservant son rôle de président d'honneur, ainsi que Mrs M. BEAUVAIS, A. BILLAUX, C. DENEUVE, A. DENEUVE, L. BILLAUX dans leur rôle respectif.

Les membres du Conseil d'Administration sont:

Mmes BEAUVAIS, COUTELLE, CHAUVIN, DURAND, CAPETTE, MAGNY,
CARPENTIER.

Mrs CHAUVIN, CAPETTE, COURSEAUX, DURAND, COUZIN, FLEURET?
LEROY, LETHEUX.

Membre d'honneur: Mme DESMIDT

Nous avons malheureusement à regretter les décès de Mr DUCLOS et de Mr LEPRETTRE.

Le nombre de nos adhérents varie peu et cette année, ils étaient au nombre de 116. Les finances nous permettant de gérer notre budget nous viennent d'abord des cotisations des Aînés, de quelques subventions toujours bien accueillies, de nos membres bienfaiteurs, que nous remercions de tout coeur et surtout, du produit de nos concours que nous organisons régulièrement.

C'est ainsi que chaque mois, à la réunion mensuelle, le goûter est offert gracieusement, que nous pouvons fêter Noël plus favorablement. Les Rois ou la galette nous est offerte par la



municipalité; à cette occasion, nous pouvons également offrir un filet garni, toujours très apprécié de tous.

Mr le Maire et son Conseil nous ont aussi gâté en fin d'année, qu'ils en soient ici remerciés.

Nous avons pu aussi, organiser une réception, accompagnée d'un repas où 96 convives se sont retrouvés pour passer une agréable journée.

La Commune n'a pas failli à ses habitudes et la sortie avec repas au cours du voyage fut très plaisante pour les 71 voyageurs. Après avoir visité une fromagerie artisanale à Vimoutiers, la fabrication des principaux fromages normands ayant été très intéressante à suivre, nous sommes repartis dans la direction de l'Hôtellerie du Varon où à l'Hôtel des Bruyères un copieux repas nous a été servi. L'après-midi fut consacrée, après une promenade dans le bocage normand, à la visite du Haras du Pin, près d'Argentan. Son site et ses installations pour accueillir les purs produits de la race chevaline française sont à montrer en exemple. En fin de journée, le retour s'est effectué dans les meilleures conditions. A l'arrivée, vers 19H, Mr le Maire nous conviait à un vin d'honneur pour terminer ce voyage dans la bonne humeur. Que Mr le Maire et son Conseil en soient remerciés. Nous devons souligner, aussi, le voyage organisé par le Club, à la demande de la plupart de ses adhérents. 78 Aînés qui pour un prix relativement faible, ont pu visiter Clécy, après le château de Falaise, la visite du musée du petit train, le musée de la mine etc., avec repas au restaurant "Le Bateau" à Clécy. Expérience, qui sera sans doute à renouveler en 89.

Une sortie spectacle avec les comédiens de la Lézarde à Montivilliers, a été également organisée en février dernier.

Quelques dates à retenir:

- | | |
|---------------|-----------------------|
| - Le 20-12-88 | : Noël des Aînés |
| - Le 31-01-89 | : Galette des Rois |
| - Le 12-02-89 | : Concours de Manille |
| - 03-89 | : Concours de Dominos |

LE FOOT A LA CERLANGUE

L'année qui se termine a vu le club de football cerlanguais changer d'appellation. Desormais, il faudra parler de l'Association Sportive de la Cerlangue (ASLC). Le Club depuis sa création constituait une des activités du foyer des jeunes, il est maintenant indépendant.

L'ASLC se compose toujours de deux équipes, (minimes et séniors) qui jouent chaque week-end en amical ou en championnat.

La trésorerie du Club est assurée par:

- La cotisation des joueurs
- L'aide municipale
- L'aide de nos sponsors SITO et GROUPAMA (mise à disposition des maillots)

L'année 89 a vu aussi le Club, organiser une soirée. La venue de Jean AVENEL fut un succès et les nombreux spectateurs sont repartis satisfaits, non sans avoir laissé quelques deniers au trésorier du Club.

Rendez-vous est pris l'an prochain pour un nouveau spectacle!

L'EQUIPE DES JEUNES

Encadrée par L.PERROT, A.MADELAINE et R.COTTARD se compose de:
ARINTHE Romuald et Sébastien, MARTIN Sébastien, PARIS Sébastien, DUVAL Mickaël, BERNIER Raphaël, DEBRAY Vincent, LEMIEUX Stéphane, LEMESNAGER Jean-Christophe, PENHOAT Maël, LESAUVAGE Nicolas, LEGOY Martial, MALANDAIN Cyrille, TETREL Olivier, BOUCHAMIA Saïd et Ahmed.

L'EQUIPE SENIOR



AUBRY Philippe, AUBRY François, AUBRY Rémy, HAUZAY François, COTTARD Roger, COTTARD Grégoire, MADELAINE Alain, JUNG Richard, AMELINE Jacques, DEHAIS Michel, CRAQUELIN Gérard, TESTAER Bruno, QUEVAUVILLIER Patrick, FLEURY Guillaume, PERIER Jean-Marc, ALLARD Sylvain, ROSE Joël, LEGOY Christophe, LEROY Olivier, ROUSSEL Christophe, ANFRYE LAVAL Sylvain, PERROT Yves, PERROT Laurent.

A souligner la tâche de notre "Homme en noir", Serge MALANDAIN, qui depuis plusieurs saisons remplit avec brio son rôle d'arbitre (rôle ingrat mais indispensable).

Enfin, le club rappelle que l'arrivée de nouveaux joueurs, dirigeants, supporters ou sponsors sera toujours la bienvenue.

A l'année prochaine (ou à bientôt sur le stade du village!).

ASLC

BUREAU DE L'ASLC

LEROY Olivier, ALLARD Sylvain, PERROT Laurent, PERROT Yves, AUBRY François, AUBRY Philippe.



SECTION "JUDO"

La section Judo du Foyer des Jeunes de la Cerlangue a été créée en 1970.

Le bilan de la saison 1987-1988 est aussi satisfaisant que celui de ces dernières années. Nous comptons 77 licenciés. Les Cerlanguais ne forment hélas qu'une petite minorité. Ils sont au nombre de 14, entourés de 53 judokas du canton de St Romain et de 10 hors canton. Les enfants sont encadrés de 14 ceintures noires et dirigés par 3 professeurs: Mr Serge LEPRETRE, Mr Guillaume SELLE, Mr Gilles CRISTIN dont le bon travail a permis d'obtenir de bons résultats.

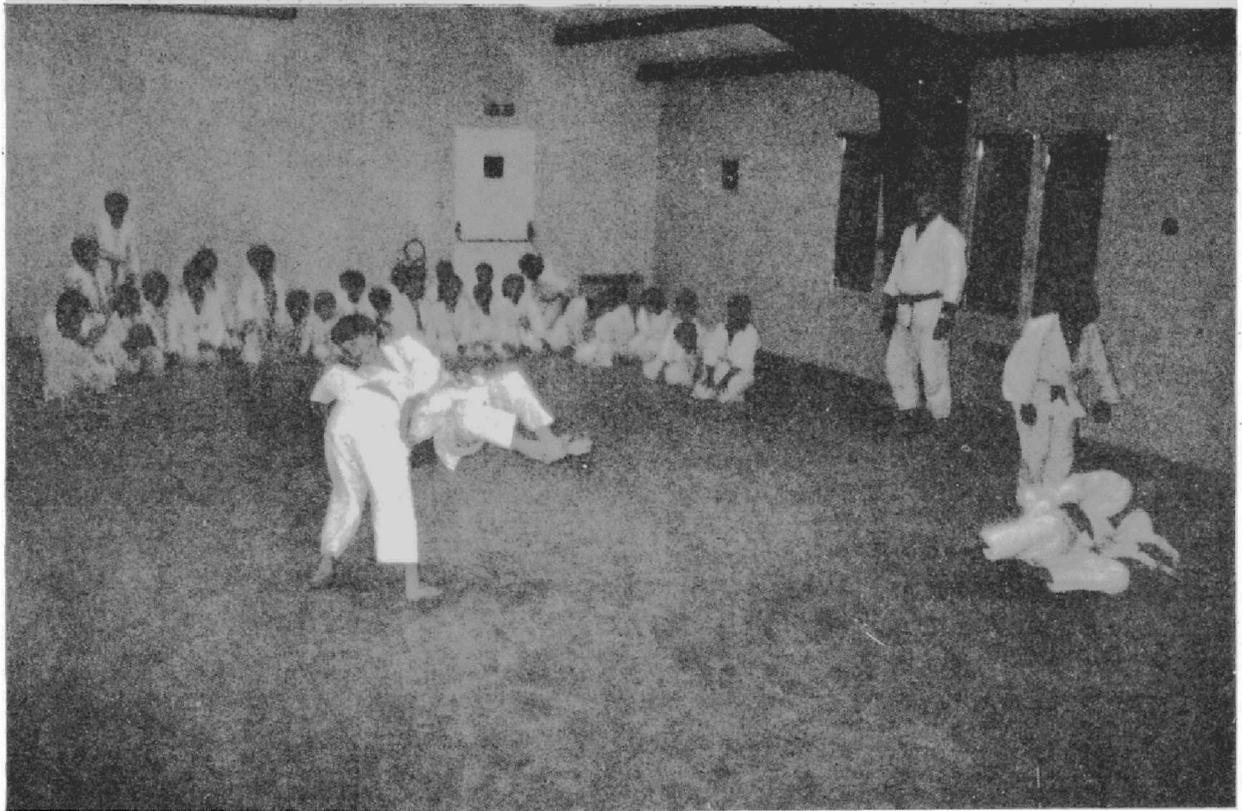
L'INITIATION

Le judo est accessible à tout le monde, à partir de 6 ans. Nous l'enseignons suivant les 7 commandements: la politesse, le courage, la modestie, le respect, le contrôle de soi, la sincérité, l'honneur et l'amitié. Les enfants sont récompensés pour leur bon comportement, cette année: Gaëlle HAUZAY et Gabriel GUIGUE; pour son assiduité et son intérêt pour le judo: Xavier LENORMAND.

LE PASSAGE DES CEINTURES NOIRES

L'obtention de la ceinture noire représente plusieurs années de travail. Le judoka doit passer une partie technique appelée "Kata" et une partie compétition face à des adversaires normands au C.R.E.P.S. à Houlgate. Cette saison, nous avons le plaisir de compter 4 nouvelles ceintures noires: Catherine TURQUETILLE, Carole LEMIEUX, Thierry GUIGUE et Franck LEMASLE. Ont obtenu la première partie technique: Isabelle LECONTE, Samuel LEMESNAGER, Philippe SIEGFRIED. Hervé VASSE a réussi la partie compétition de sa ceinture noire 2ème Dan.

LA COMPETITION



Ne sont sélectionnés que les 4 premiers de chaque catégorie de poids, au niveau district (région havraise), puis départemental, régional, inter-régional (Bretagne-Normandie-Pays de Loire) et enfin Championnat de France.

Chez les Minimes (limité au département):

- Christophe COURCHE : 2ème du district
- Gabriel GUIGUE : 3ème du département
- Pascal TURQUETILLE : 2ème du département

Chez les Cadets

- Thierry GUIGUE : 5ème du département

Chez les Juniors

- Franck LEMASLE : 3ème du département

Chez les Espoirs féminins

- Isabelle LECONTE : 2ème de Normandie
- Catherine TURQUETILLE : 1ère de Normandie
3ème en inter-région
Qualifiée pour le championnat de France.

Ces bons résultats ont permis de classer le Club de la Cerlangue pour la saison 1987-1988 à la 12ème place sur 108 clubs du département.

Félicitations à nos professeurs et à notre président Mr SYLVESTRE.

Souhaitons une aussi bonne saison à cette équipe avec la venue du nouveau président Hervé VASSE et nous vous invitons à venir nous rejoindre le dimanche de 9h à 12h et le samedi de 17h à 20h.

LE FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes s'est réuni en Assemblée générale le 23 septembre 1988 pour l'élection de son bureau, composé comme suit:

- Mme Evelyne BOUDIN : Présidente
- Mr Hervé VASSE : Vice-président
- Mr Serge LEPRETRE : Secrétaire
- Melle Sophie BOUDIN : Secrétaire-Adjointe
- Mme Catherine VASSE : Trésorière
- Mme Marie-Th. GABRIEL : Trésorière-Adjointe
- Mr BEAUVAIS, Mme BOUDIN F., Mme COURCHE, Melle COUZIN, Mme DEBRAY E., Mr ESPANA, Mme HAUGUEL, Melle LEPRETRE S., Melle PR2VOST, Mme ROSE J.
: Membres

Nous regroupons actuellement deux sections: le judo et la gymnastique féminine et partageons notre matériel acheté en commun (matériel hifi, tapis de judo, accessoires de gymnastique, tables...) ainsi que l'assurance RC.

Ensemble, nous avons organisé l'an passé une sympathique soirée "Paëlla" réunissant 172 personnes.

Nous recherchons une personne désirant prendre la responsabilité d'une section Ping-Pong. Faire une partie de ping-pong doit être bien agréable dans la salle polyvalente!

Nous remercions vivement les personnes qui apportent leur aide à Mme BOUDIN pour l'organisation des "Ventes-Echanges" au printemps et à l'automne.

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES

L'Amicale a eu l'honneur de faire se retrouver les anciennes et anciens élèves des Ecoles, nés entre 1937 et 1945, le dimanche 22 Mars 1988.

Une bonne centaine de personnes était rassemblée. Au cours du repas, les convives ont pu évoquer, avec les anciens maîtres, Mme LESAGE, Mr et Mme BETEILLE, d'innombrables souvenirs. Ils ont pu constater, malgré la pluie, les changements intervenus à l'aspect de leurs écoles depuis qu'ils les ont quittées.

Le 25 Juin 1988, quelques Amicalistes ont visité le musée du mobilier miniature du château de Vendevre et assisté au spectacle du château de Lassay: "Jean CHOUAN"

Pour cette année, l'Amicale a prévu de faire sa promenade annuelle le samedi 18 Février 1989 en assistant au spectacle de R. HOSSEIN, au palais des Congrès à Paris: "LA LIBERTÉ ou LA MORT".

Elle propose un concert, donné par l'orchestre de l'Ecole de Musique du SIVOM, le samedi 25 Février 1989.

Et elle organise, le samedi 15 Avril 1989, une soirée cabaret et dansante.

LE CLUB DE TENNIS CERLANGUAIS

Il y a tout juste cinq ans, une association voyait le jour, il s'agit du Club de Tennis Cerlanguais, club sympathique où il fait bon pratiquer son sport favori: le Tennis.

L'évolution de ce club ainsi que sa création résultent de l'engagement assidu de son (ex) président, Daniel Bernier pour le tennis.

La volonté du Club étant de progresser, nous nous sommes engagés dans un nouveau tournoi extérieur contre le Club de Tancarville. Le traditionnel tournoi entre Fontaine La Mallet et le C.T.C. est reconduit pour la saison à venir, tout comme la soirée tennis et les différents tournois internes (simple Hommes, simple Dames, double mixte...).

La saison dernière, la sortie à Roland Garros n'a pas eu lieu, faute de places. Cette année, nous espérons avoir un nombre suffisant de places pour organiser cette sortie très appréciée par vous tous.

Si le Président et les membres du bureau pouvaient formuler un vœu pour cette nouvelle année, il serait la participation plus massive des adhérents (surtout ceux qui n'osent pas participer par manque d'assurance) aux diverses manifestations.

Le tennis est un sport ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Le Club de tennis de la Cerlangue vous attend tous pour cette nouvelle saison qui commence.

Bonne Année à Tous!

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA SAISON 89

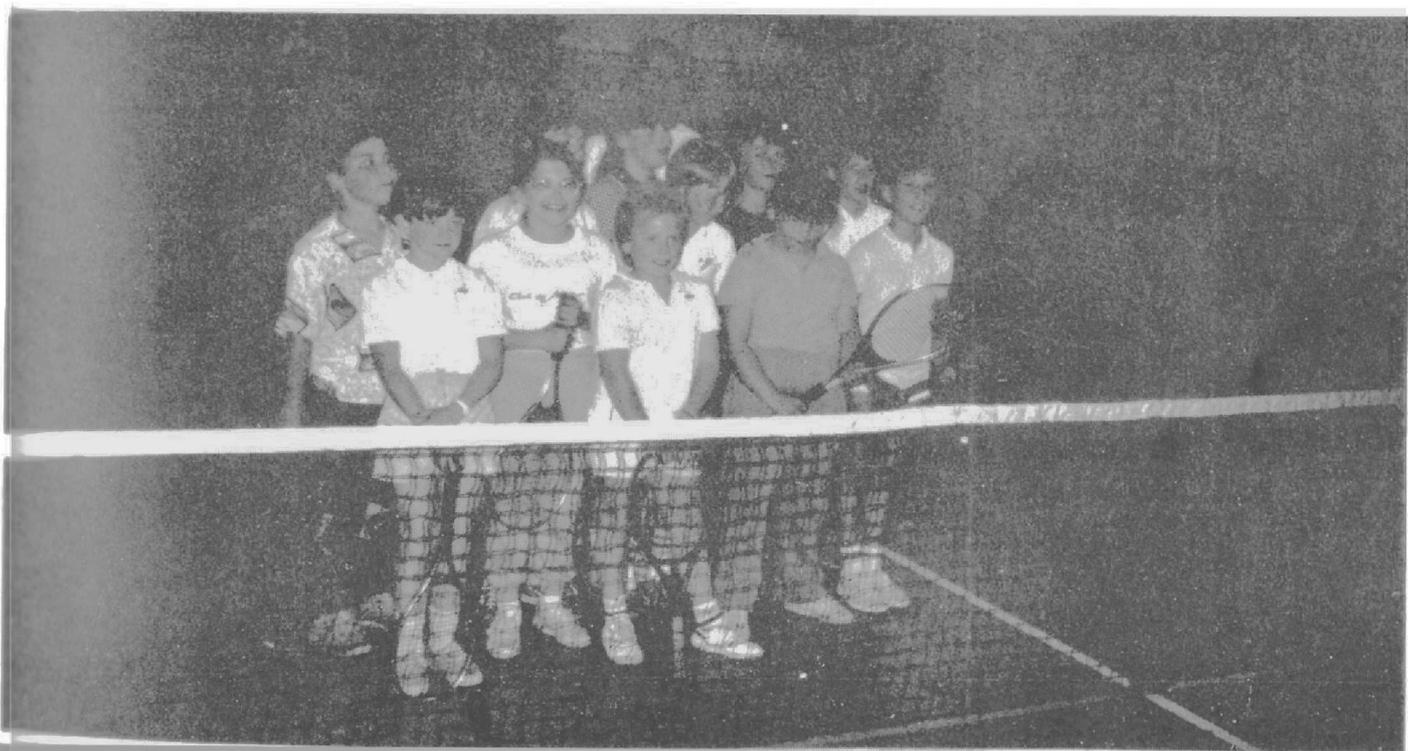
- WATERLOT Claude : Président
- BERNIER Daniel : Vice-Président
- GENTIL Véronique: Secrétaire
- RIHAL Marylène : Secrétaire-Adjointe
- LEMESNAGER Daniel : Trésorier
- PERROT Yves : Trésorier-Adjoint

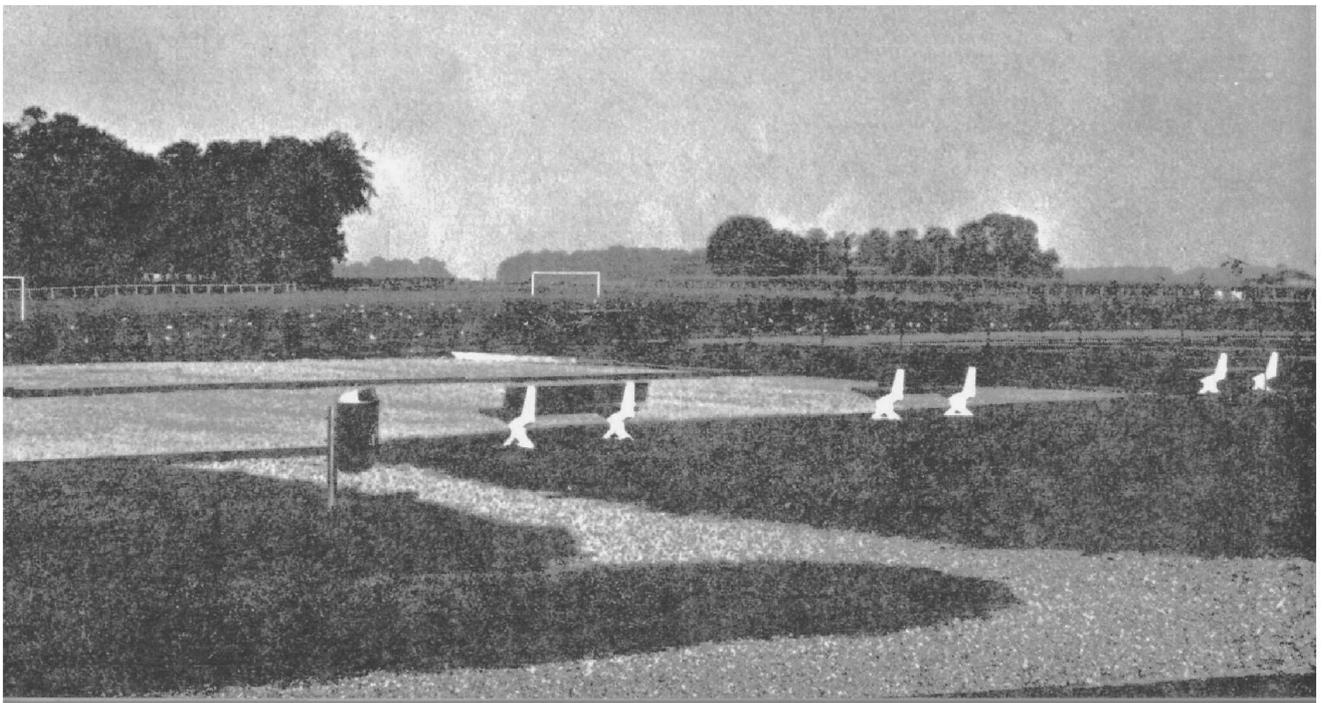
Membres: MARTIN Josette, DEHAIS Michel, AMELINE Jacques, PERROT Laurent.

CALENDRIER DES ACTIVITES POUR LA SAISON 89

- 11 mars 89 : Soirée tennis
- 15-16 Avril : Tournoi simple Hommes
- 6-7-8 Mai : Tournoi contre Fontaine la Mallet à la Cerlangue
- 3-4 juin : Tournoi contre Tancarville à la Cerlangue
- Mai ou Juin : Sortie Rolland Garros
- 24-25 Juin : Tournoi simple Femmes
- 9-10 Septembre: Tournoi double mixte
- 30 Septembre-1er Octobre: Tournoi retour à Fontaine la Mallet
- 14-15 Octobre : Tournoi retour à Tancarville
- 2ème quinzaine d'Octobre : Assemblée Générale

Tournoi inter-villages en cours de saison (dates non parvenues).





LA

BOULE

CERLANGUAISE

Nous avons organisé cette année 16 concours à domicile, dont deux ouverts à tous. A noter que nous avons battu notre record le 4 septembre avec 116 joueurs.

Nous avons également participé à la rencontre des cinq clubs, sur le terrain de St Romain et à divers concours ouverts à tous et au canton à St Romain, St Vigor, Gommerville, St Laurent, Tancarville, St Aubin et Sandouville.

Une saison bien remplie! La saison 89 est prévue aussi sans temps mort, puisque deux nouveaux clubs font leur entrée dans le canton: St Gille de la Neuville et Tancarville.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux joueurs que nous avons un terrain entièrement remis à neuf pour la saison à venir, grâce à la Municipalité qui nous a fourni le matériau et aux bénévoles qui ont procédé à la mise en place de ces agrégats.

Les adhérents réunis en Assemblée Générale le 5 novembre ont élu ou réélu: Mrs LETHEUX R., LEGOY L., LEGOY J.P., LECHEVALLIER A., ROUSSEAU D., BARIL P., CAPETTE L., GOSSE J., VIGER R. au Conseil d'Administration sans oublier Mr QUERAUD R. notre président d'honneur.

Nous souhaitons nos meilleurs voeux aux adhérents et futurs adhérents pour l'année 89.

LA GYMNASTIQUE FÉMININE

Voici maintenant quinze ans que notre Club existe.

Une cinquantaine d'adhérentes pratique cette gymnastique d'entretien et d'assouplissement en compagnie de:

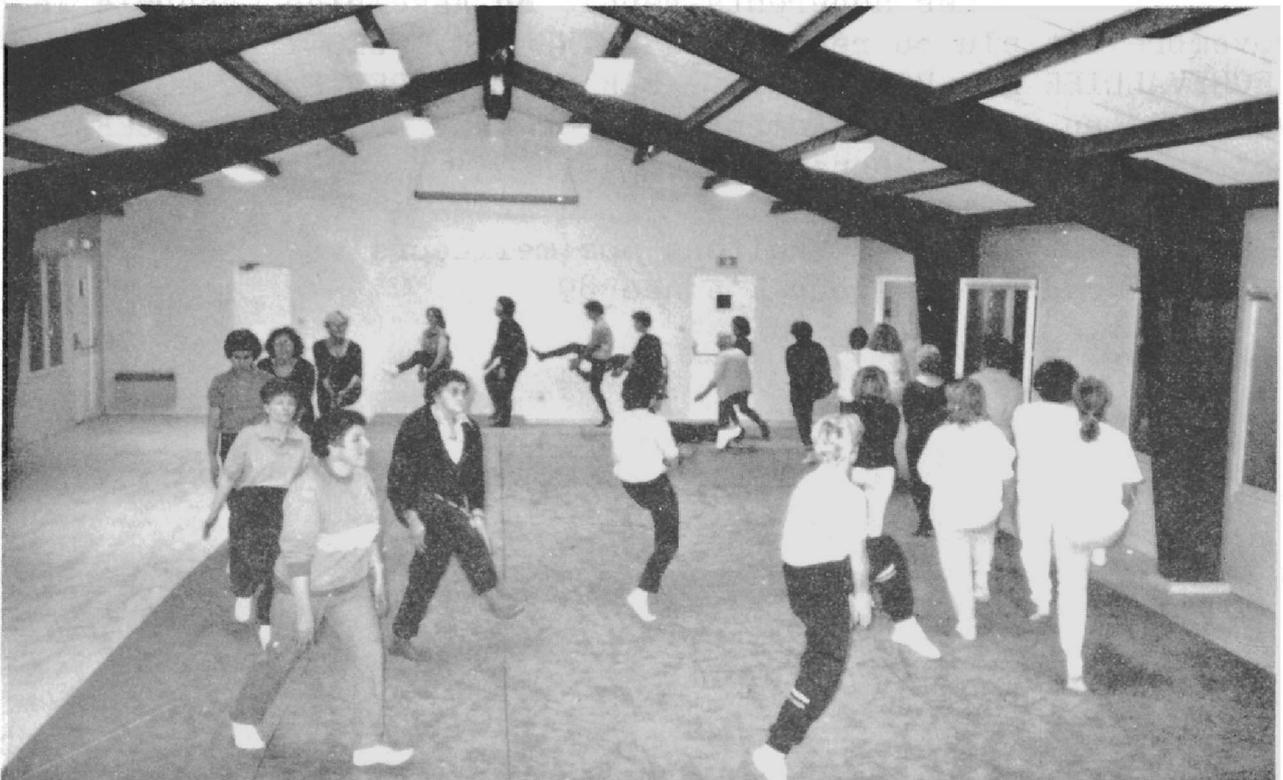
Madame LEDRU : Animatrice
Madame BOUDIN : Responsable

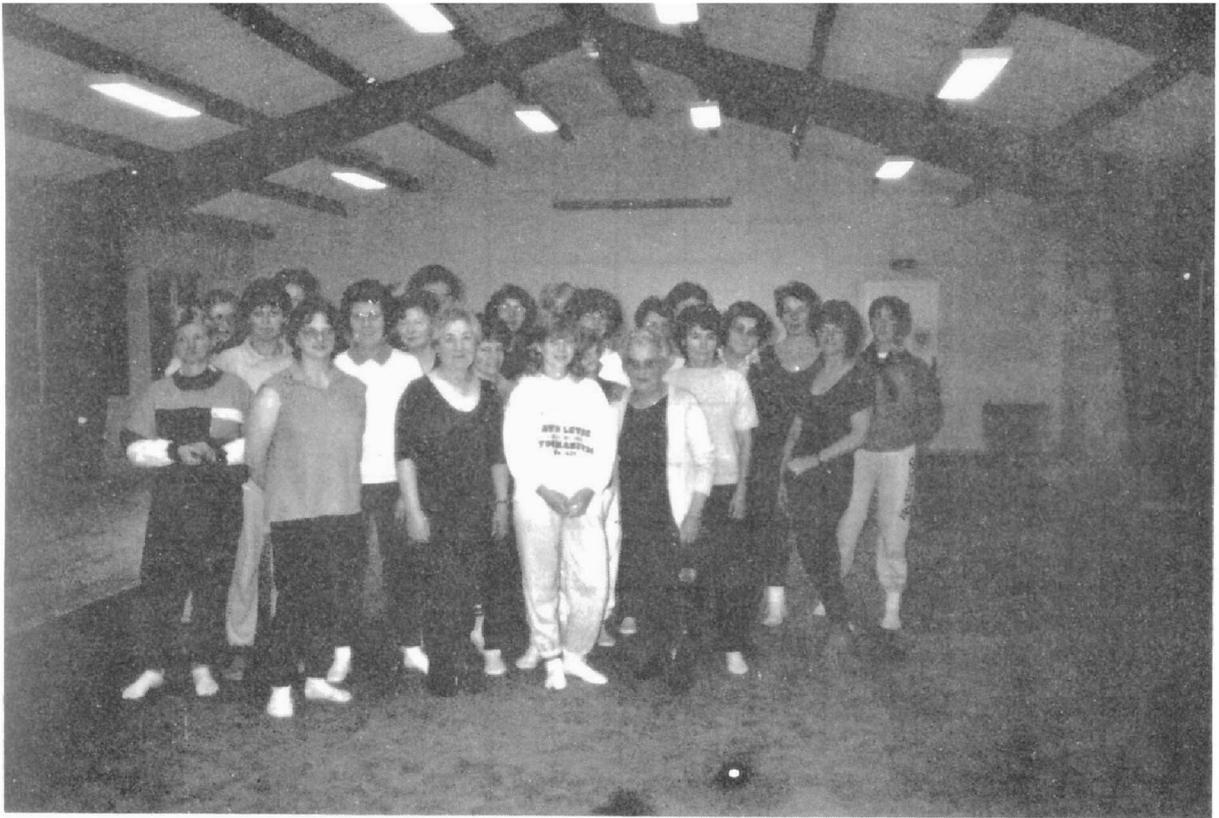
L'ambiance y est sympathique.
Nos dames sont âgées de 20 à 75 ans et chacune respecte son rythme.

Notre voyage nous a conduit cette année en Suisse Normande, visite du train miniature le plus grand d'Europe à Clécy et dégustation de cidre, tout cela avec un temps magnifique.

Nous invitons tout le monde à venir nous rejoindre soit :

le mardi de 14h15 à 15h15
ou le mercredi de 20h à 21h





B E N O I R

BOULANGERIE - PATISSERIE

LA CERLANGUE Tel: 35-20-68-77

P A R I S C.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Viande de 1er choix

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-55

R O S E J.

Machines agricoles: Vente et réparation

Motoculture : Tondeuses, tronçonneuses

Ferronnerie : Décoration, fenêtres et cheminées

Serrurerie : Portail, balcon etc...

LA CERLANGUE Tel: 35-20-50-57

R O U S S E L C.

CHARCUTERIE - ALIMENTATION

Produits maison - Fruits et légumes

LA CERLANGUE Tel: 35-20-55-96



GOUTER DE NOEL DES ENFANTS DANS LE RESTAURANT **SCOLAIRE** REMIS A NEUF EN 1987

EQUIPE DE REDACTION POUR CE BULLETIN:

- Nadine COTE
- André HAUGUEL
- Béatrice MAGNY
- Didier MARTIN
- Pierre VIEVARD
- Les responsables des diverses Associations
- Henry EVRARD : Risques liés aux carrières souterraines de Normandie (Bull. liaison Labo P. et CH.)

TIRAGE A 420 EXEMPLAIRES

Responsable de la publication: Didier MARTIN

Photos: Courrier Cauchois - Didier MARTIN